

Circulation au Bois-d'Oingt

Quel présent ? Quel futur ?

Réunion du 9 janvier 2016

Un bourg ancien très groupé

**Un centre ancien resserré autour de
son château et de ses
extensions du XIXe siècle**



Marie-France Rochard-9 janvier 2016

La circulation

Plusieurs routes
se croisent sur la
place centrale



Le centre actif du village est traversé chaque jour par de nombreux véhicules



Un village en forte croissance

+ 53 % de logements en 15 ans



De nombreuses constructions

**Logements en 1999:
655 résidences principales**

**Logements ajoutés de
1999 à 2015 = 350 (+ 53 %)**

**Total de logements :
1005 logements**

Plus d'habitants

= Plus de voitures



De nouvelles maisons dans tous les hameaux



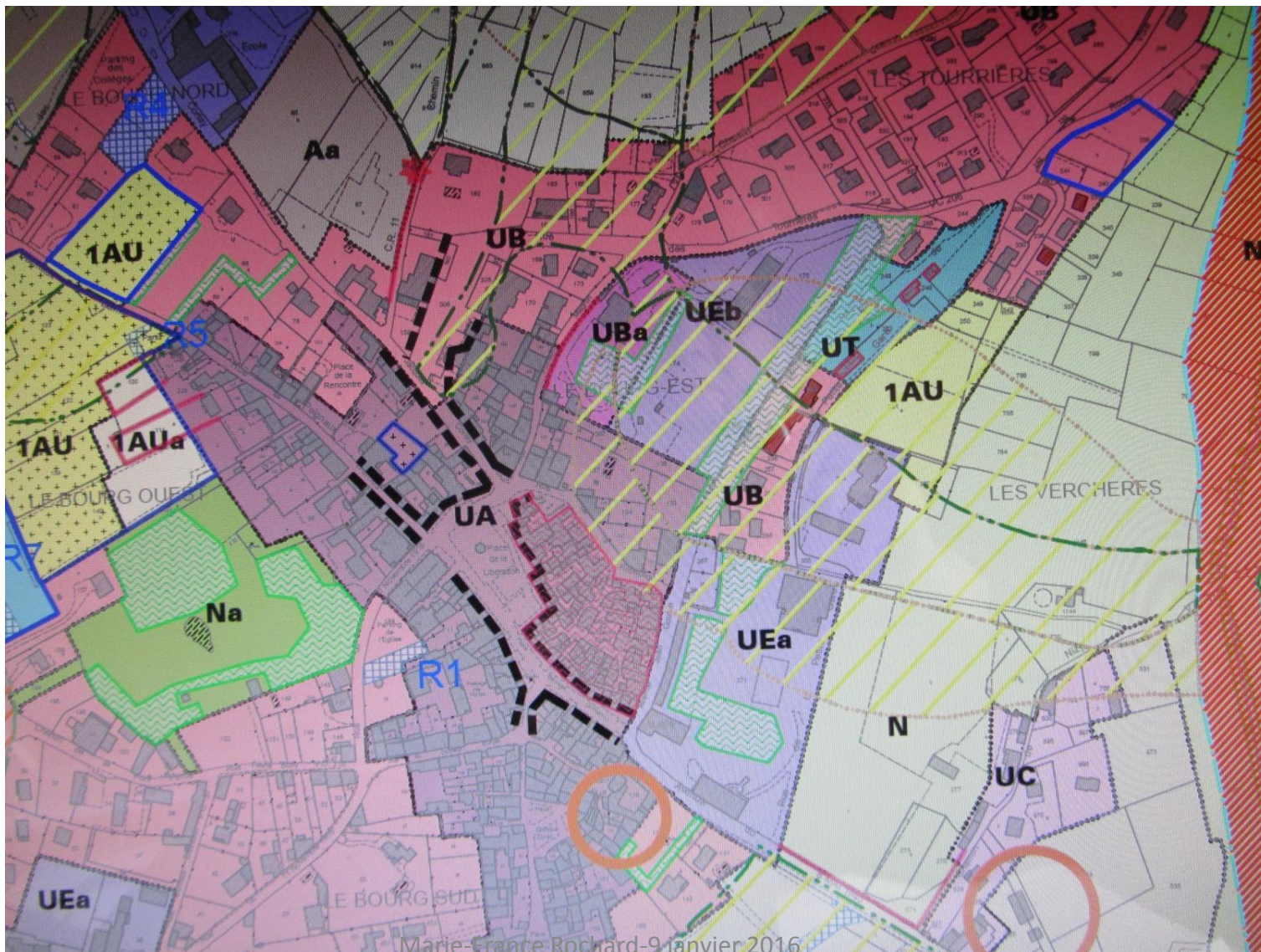
Des habitants qui prendront leur voiture pour venir faire leurs courses au Bois-d'Oingt



PLU adopté en mai 2014 : carte du zonage



Le centre ancien



Circulation

**Quelles solutions prévues
dans le PLU adopté en 2014**



EVITEMENT DU BOURG POUR LA LIAISON EQUIPEMENTS SPORTIFS/ COLLEGE

EVITEMENT DU BOURG POUR LA DESSERTE DES QUARTIERS NORD-EST

EVITEMENT NORD-OUEST DU BOURG POUR LA DESSERTE DES TRANSPORTS SCOLAIRES

AMENAGEMENT ET REQUALIFICATION DE LA RUE CHEMIN RIVIERE DE LA COURS

EVITER LES CIRCULATION DE TRANSPORTS SCOLAIRES ET LE TRAFIC DE TRANSIT DANS LE BOURG ANCIEN

EVITEMENT DE L'AVENUE J. GOUJON POUR LA DESSERTE DE LA GENDARMERIE ET DES QUARTIERS EST

AMENAGEMENT DU CARREFOUR RD / NOUVELLES VOIES DE CONTOURNEMENT

EVITEMENT SUD-OUEST DU BOURG POUR LA DESSERTE DES SECTEURS OUEST DE

Des voies en étoile qui partent de la place centrale

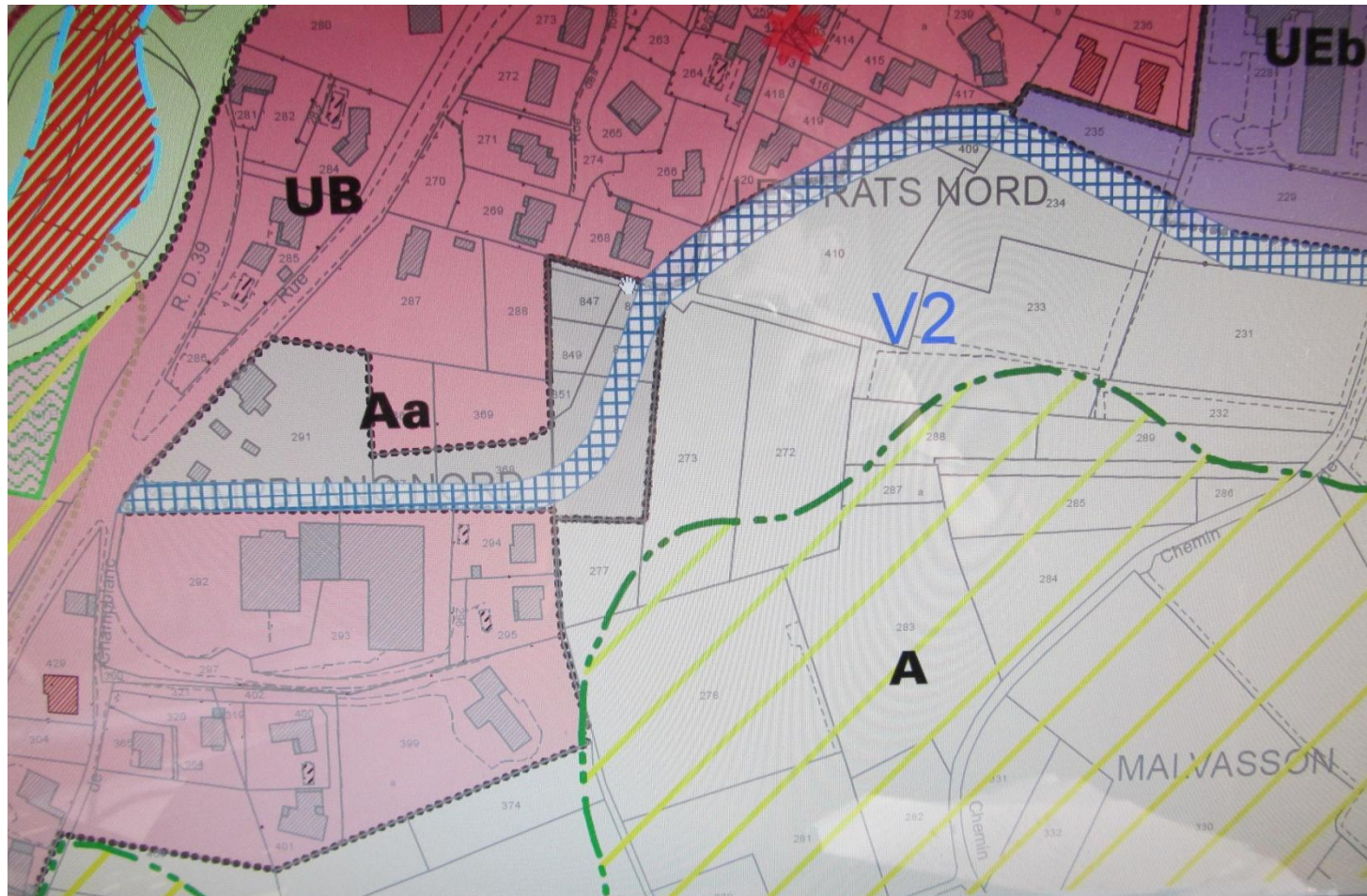
**Comment aller d'un quartier à
l'autre sans passer par la place ?**

Un plan général pour la circulation dans le PLU ?

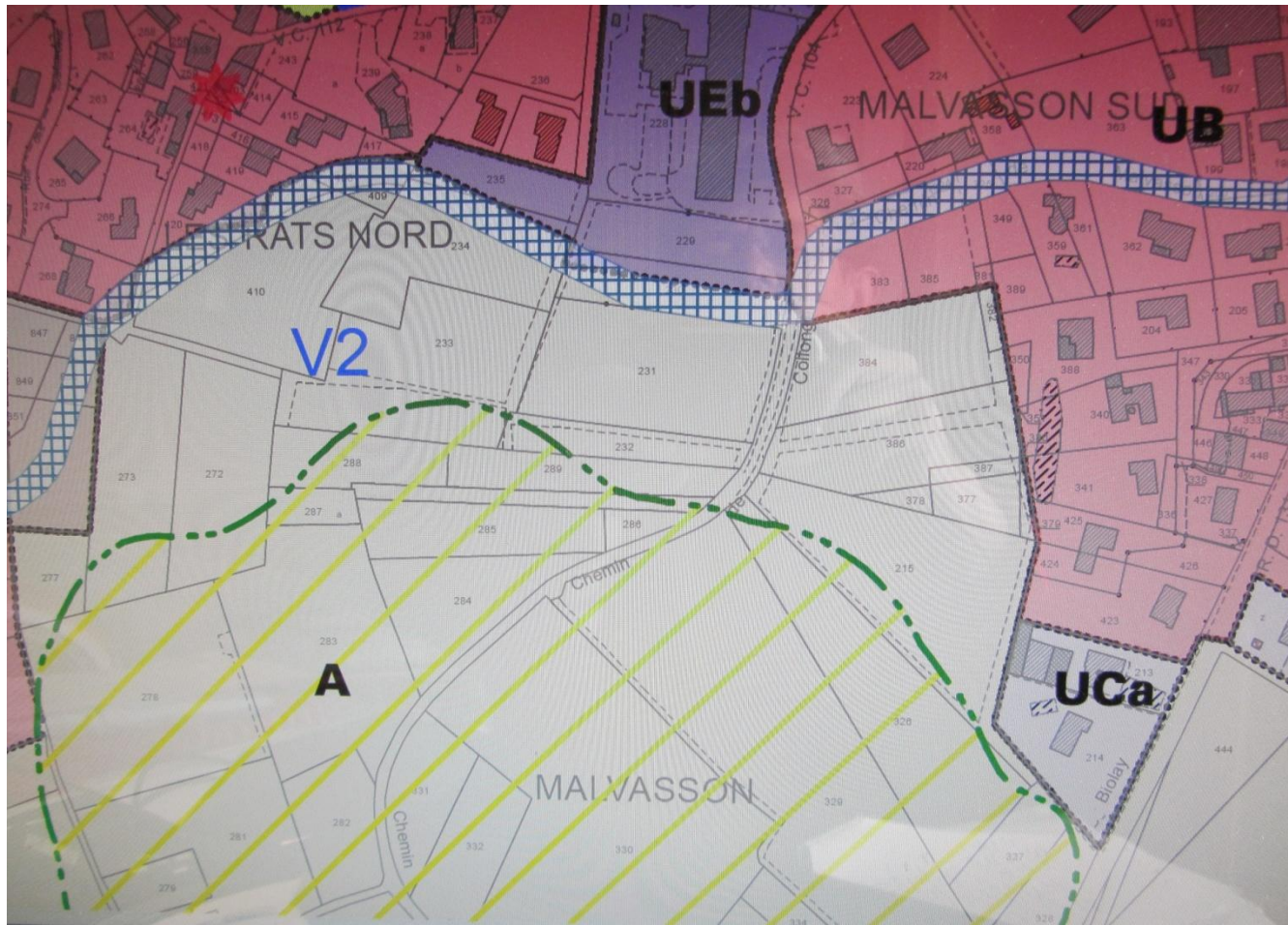
- **Améliorer** et adapter les voies existantes
- **Prévoir les tracés** de nouvelles voies,
- Déterminer **les priorités**,
- Acheter à leurs propriétaires **les terrains** nécessaires,
- Prévoir un **plan progressif de travaux**,

Nouvelles voies : contournement sud

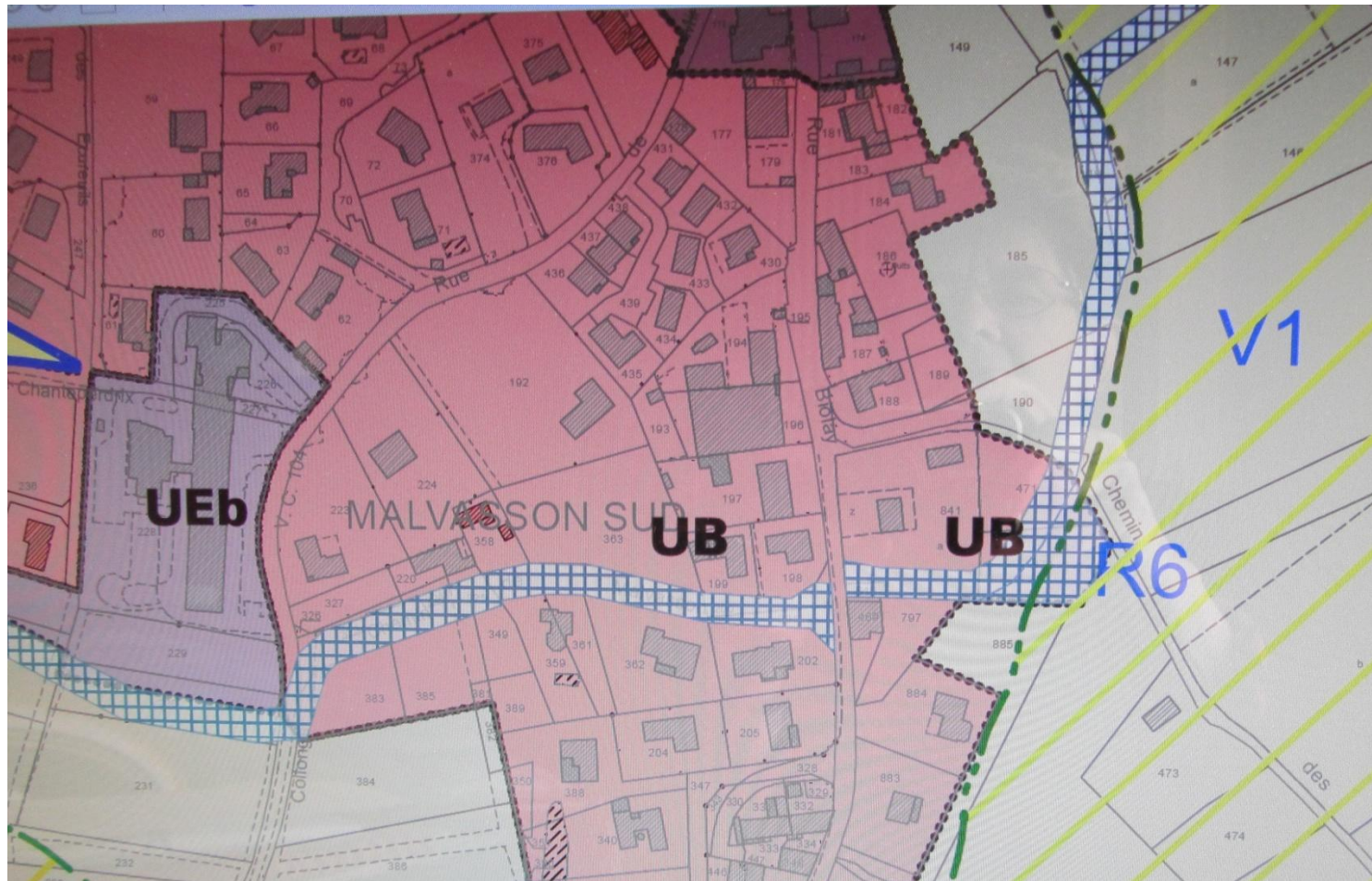
un rond-point prévu à l'angle de la route D39 vers Saint-Vérand



Sud – 2 = passage vers la maison de retraite



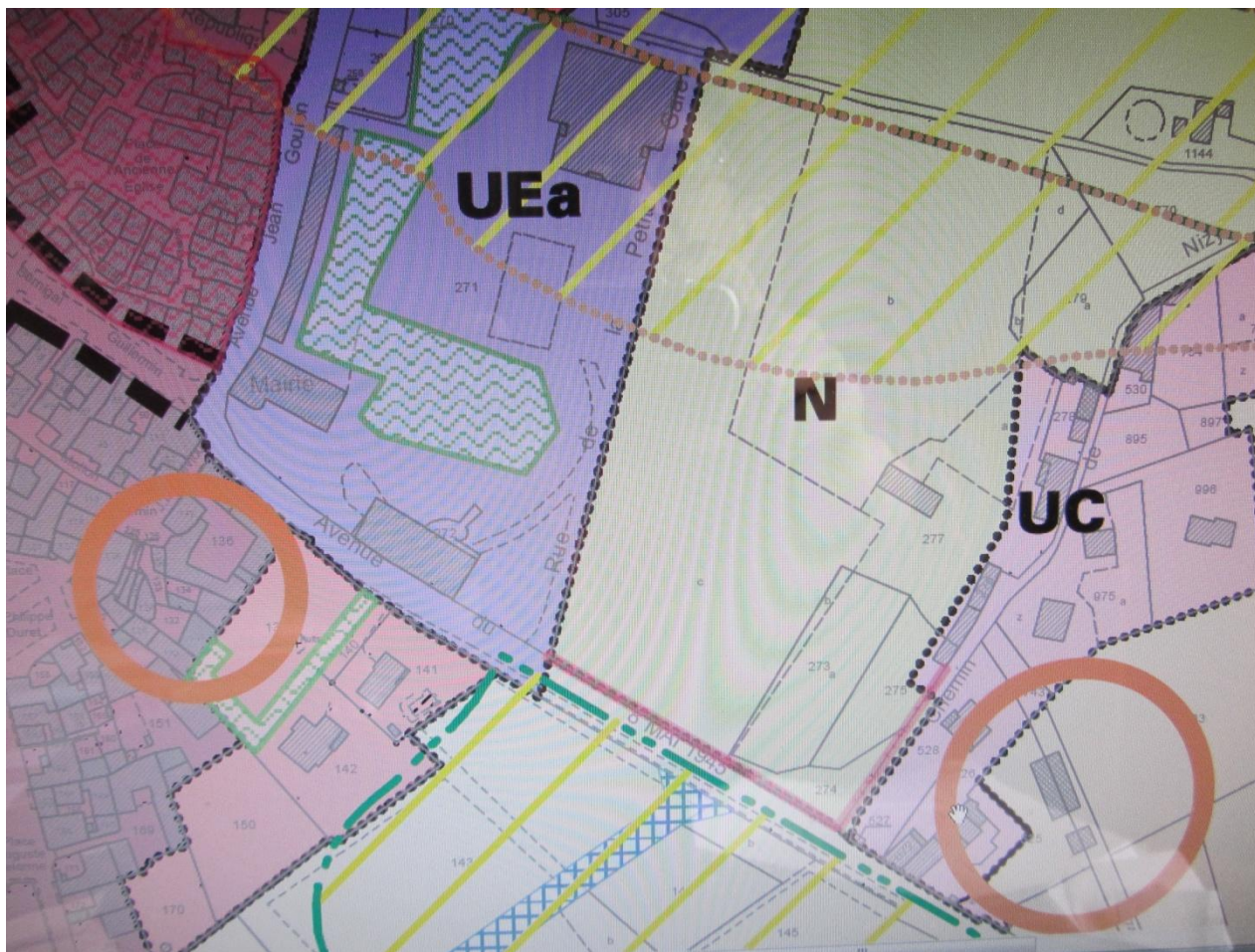
Sud – 3 : vers route de Légny



Sud 4- tracé arrêté av. du 8 mai



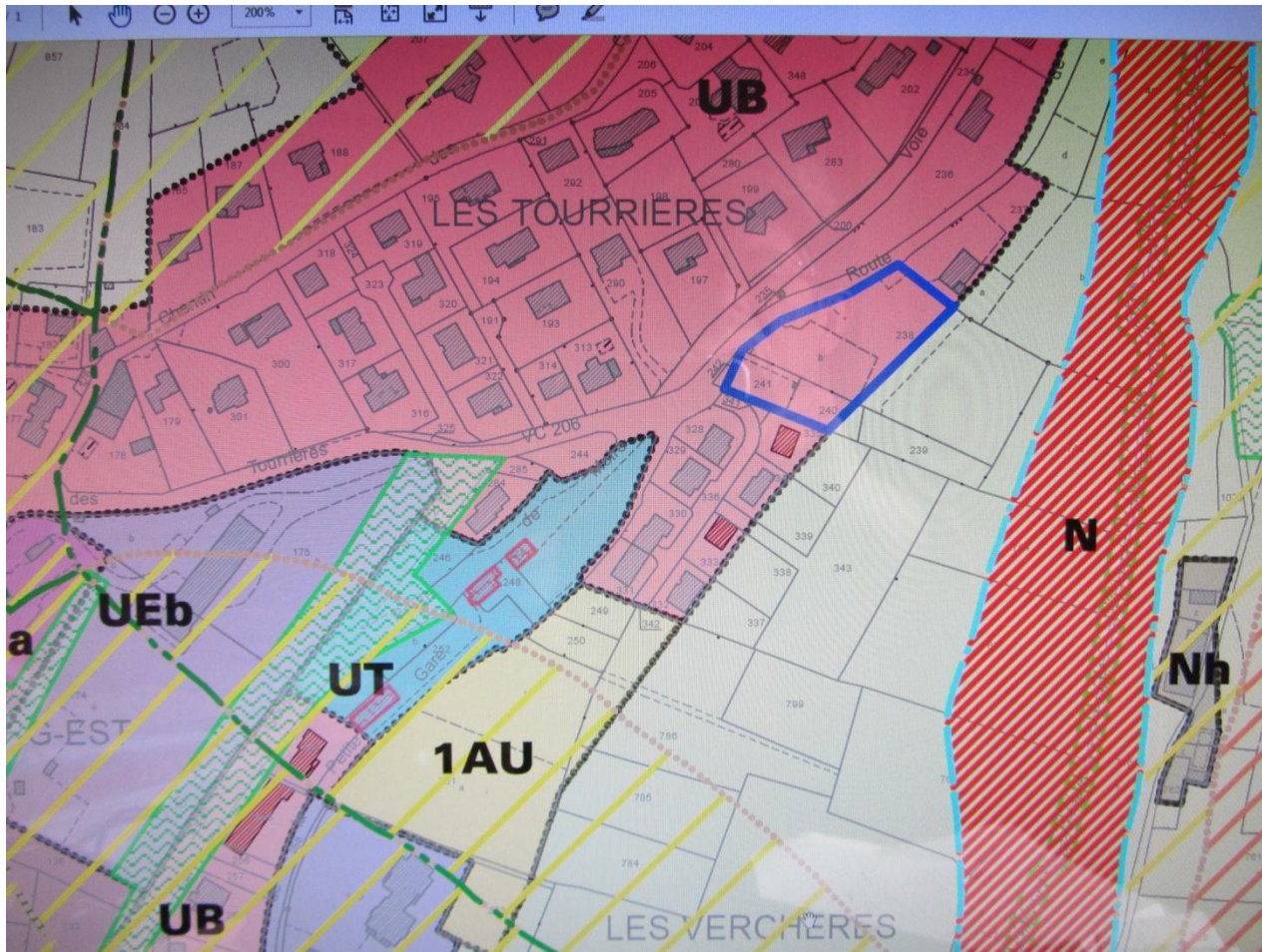
Nord-Est : passer en-dessous de la mairie et de la salle des fêtes



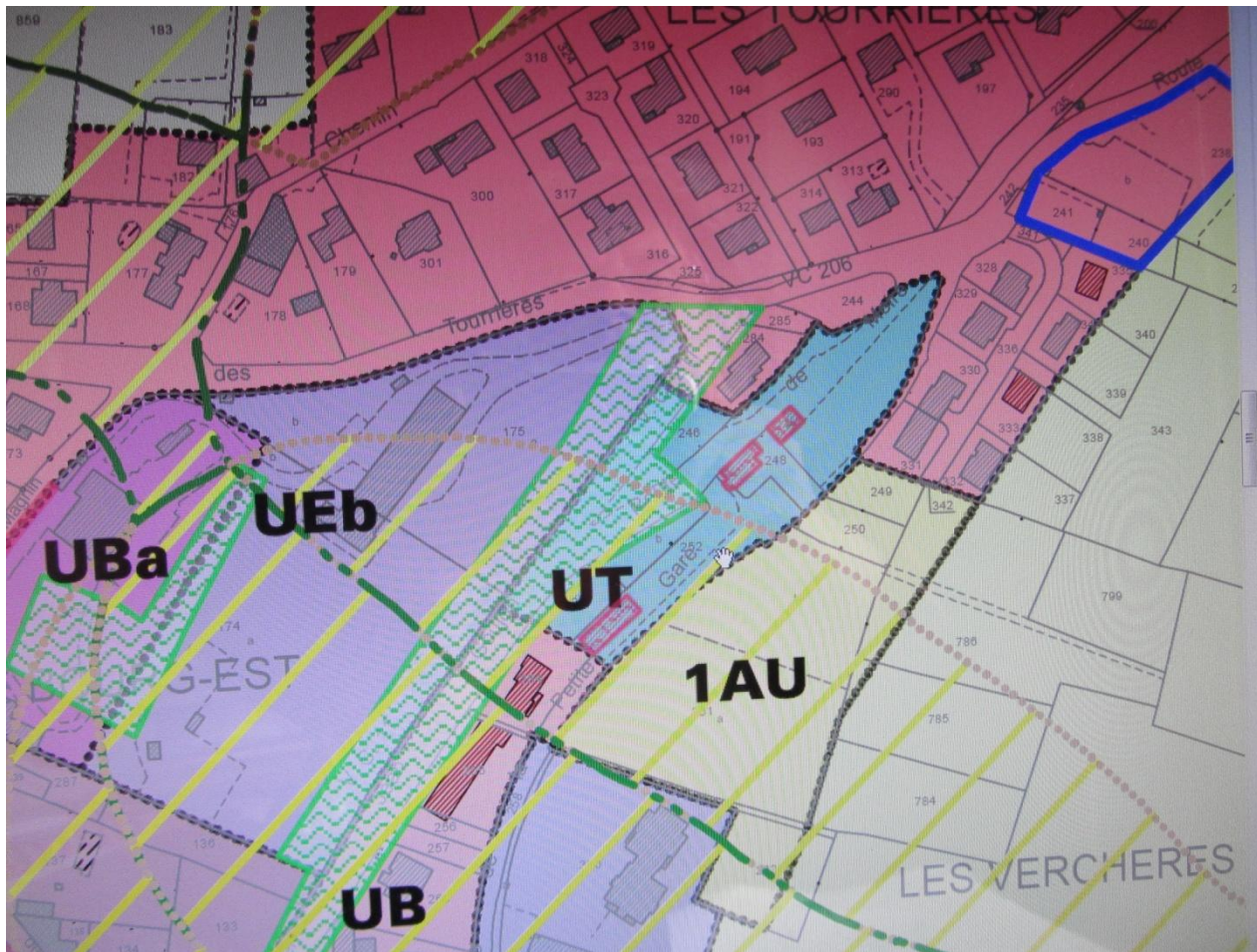
Passer entre la salle des fêtes et la gendarmerie



Contournement Nord-Est: longer les nouveaux lotissements jusqu'au lavoir



Nord-Est : prendre le chemin des Tourrières, à angle aigu, revenir vers le centre





Marie-France Rochard-9 janvier 2016

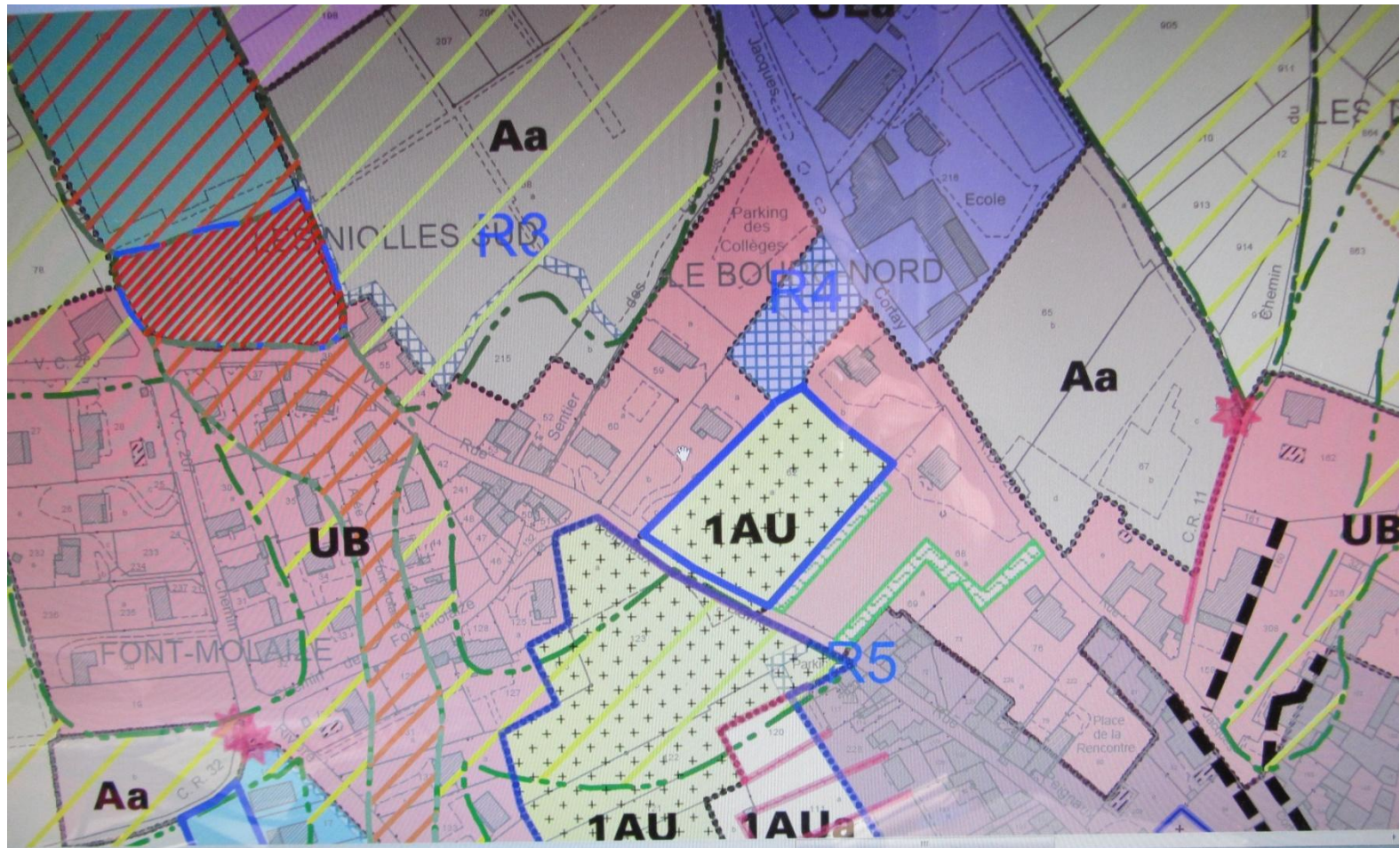
Derrière Gamm-Vert, une parcelle appartient à la commune



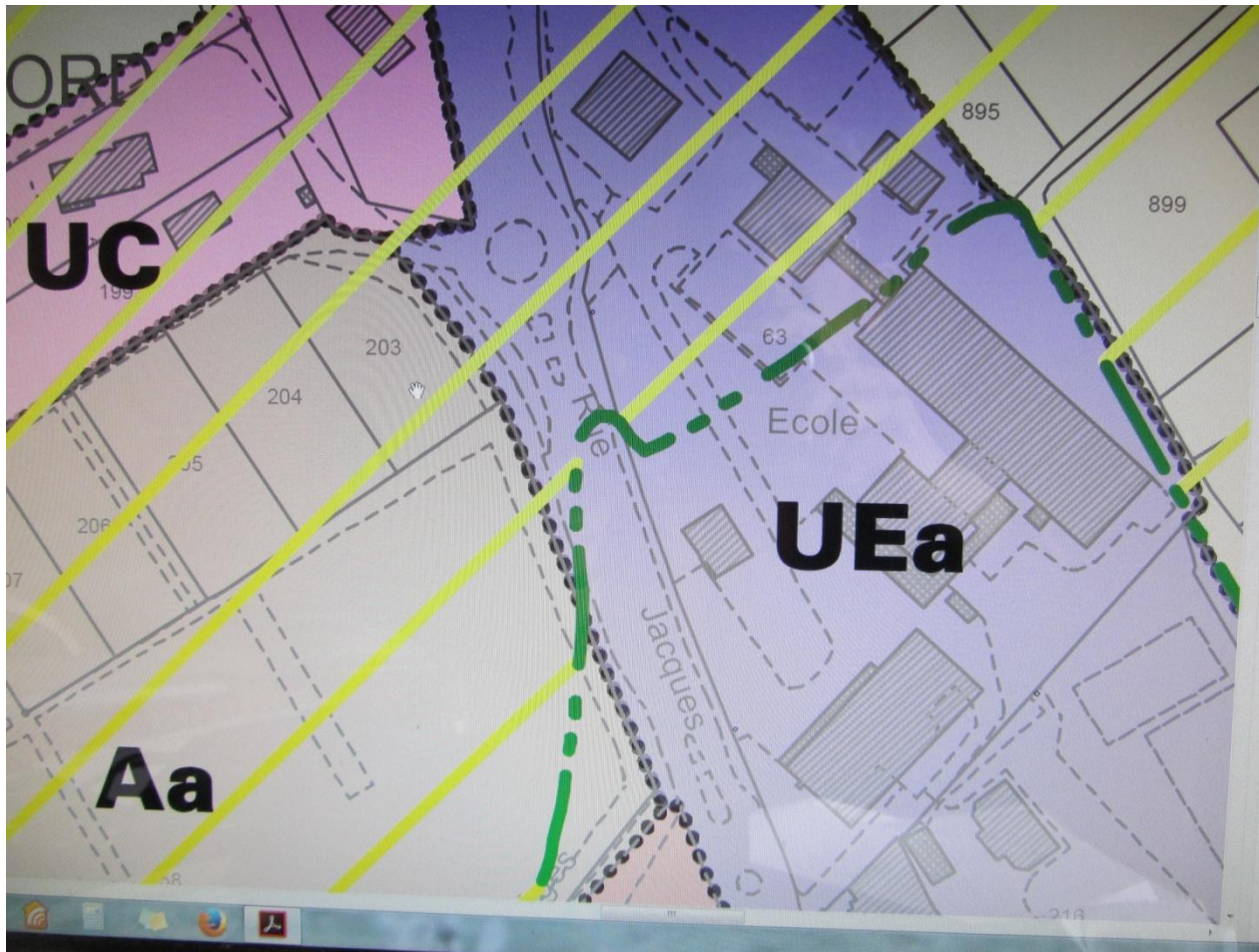
Nord-Est : vers Gamm-Vert *parcelle 161*



Traverser la propriété : où ?
Passer par derrière les collèges ?
Ou bien rejoindre la rue Jacques Cortay ?



Ouest : le rond-point du collège *croisement route de Combefort*



Terrain en pente, en face de l'école privée

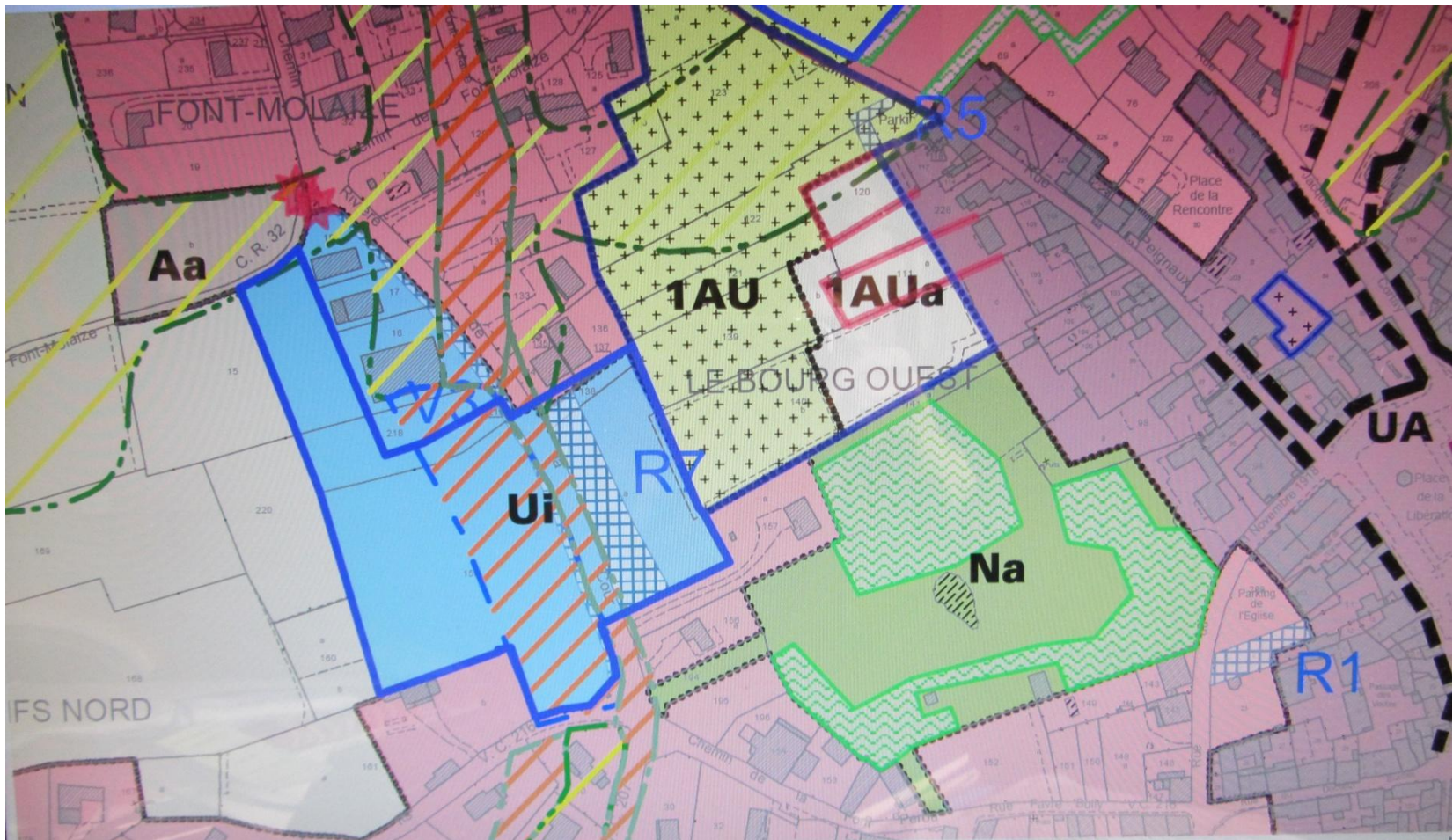
La nouvelle route serait prise en charge par le lotisseur



Traversée de la rue Peignaux-Dame, jusqu'au chemin Rivière de La Cour à travers un nouveau lotissement



Ouest : Rejoindre la zone d'activité (en bleu) du Chemin Rivière de la Cour à travers le futur lotissement



Zone d'activité étendue aux deux côtés du Chemin Rivière de la Cour



La politique d'urbanisme

- **Elle doit précéder les développements par un aménagement de la voirie:**
- Prévoir des zones pour élargir les voiries existantes avant d'autoriser les constructions (ex: route de Moiré),
- Prévoir de nouvelles voies (routes ou chemins),
- Déterminer un plan de circulation avec des rues en sens unique.

La place des piétons

- Les chemins deviennent routes: les voitures y ont priorité,
- Les chemins disparaissent, englobés dans les lotissements,
- La densification du centre du village y amène de nombreuses voitures en stationnement résidentiel,
- Les trottoirs sont étroits ou inexistants.

L'accessibilité de la voirie

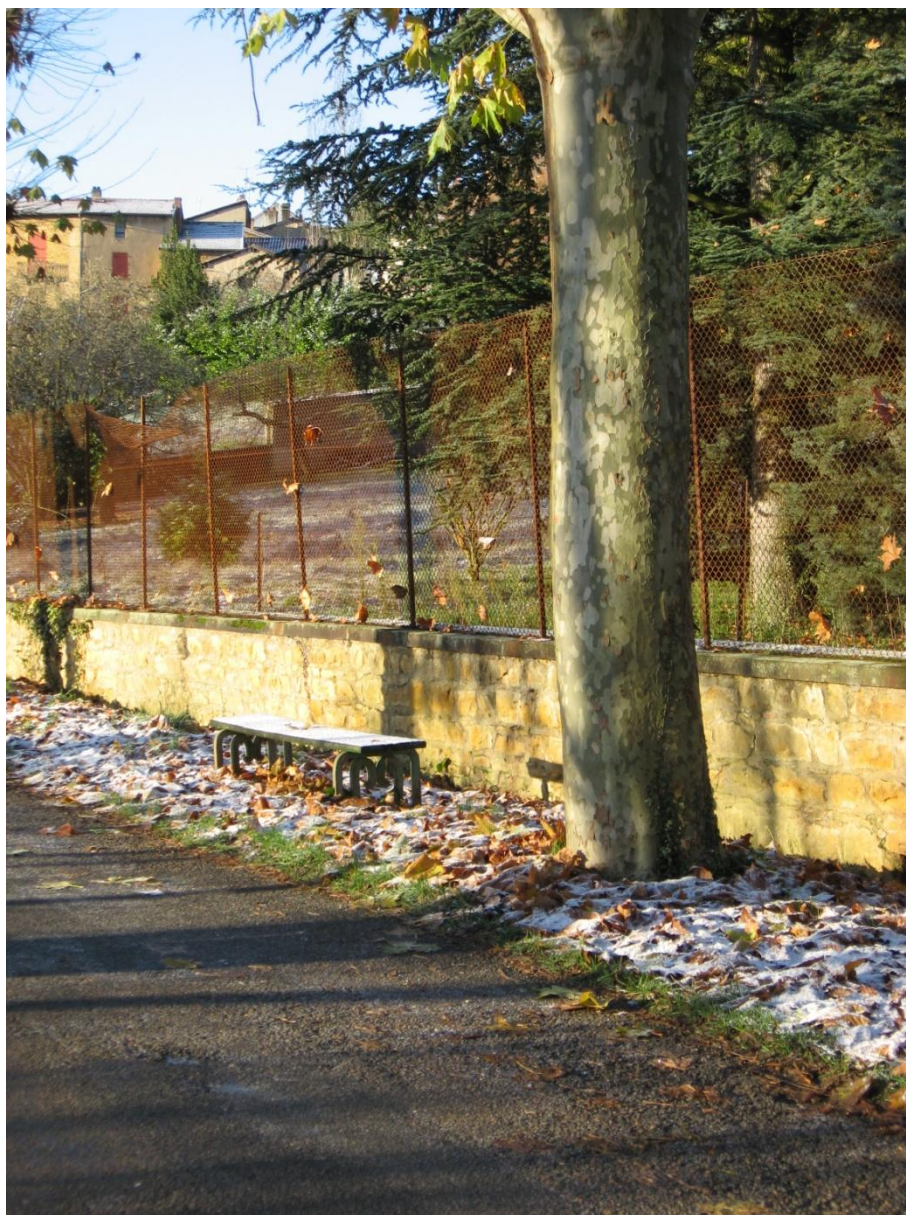
- La loi rend obligatoire l'accessibilité de la voirie à tous,
- Sécurité, pente maximale, largeur et confort pour les piétons,
- Se déplacer à pied avec plaisir et se sentir en sécurité.
- **Chaque nouvelle opération de construction devrait être l'occasion d'apporter une amélioration.**

Un exemple **Avenue Jean Goujon passé et présent
en 2008, c'est encore une « allée » ombragée**



Avenue Jean Goujon : avant les chantiers

- Dans les années 70, une allée ombragée (= la seule du village) avec des bancs où les promeneurs trouvaient de la fraîcheur.
- Une allée où se déplaçaient les malades de la Maison de convalescence.
- Une voie tranquille où les piétons occupaient la chaussée.



Marie-France Rochard-9 janvier 2016

Avenue Jean Goujon en 2014-2015



Après les chantiers successifs: une rue construite des deux côtés



**Quelle largeur de passage pour les piétons ?
Il aurait fallu que la commune élargisse la voie derrière les
platanes en achetant une bande de terrain**



Améliorer
On hérite d'un passé,
mais on peut l'améliorer

**Chaque nouvelle opération de
construction devrait être l'occasion
d'apporter une amélioration
et non une dégradation.**